

« Quelques réflexions sur la paraphrase dans les théories du langage »

Catherine Fuchs

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Fuchs Catherine. « Quelques réflexions sur la paraphrase dans les théories du langage ». In: L'Information Grammaticale, N. 6, 1980. pp. 37-44;

[https://www.persee.fr/doc/igram\\_0222-9838\\_1980\\_num\\_6\\_1\\_2481](https://www.persee.fr/doc/igram_0222-9838_1980_num_6_1_2481);

---

Fichier pdf généré le 19/04/2024

# PRÉSENTATION DE THÈSE

## « Quelques réflexions sur la paraphrase dans les théories du langage » (1)

Catherine FUCHS

---

Le terme de ' paraphrase ' est apparu massivement dans la littérature linguistique depuis environ 15-20 ans. On dit que des séquences sont en relation paraphrastique (ou sont des paraphrases les unes des autres) quand elles ont « le même sens », « la même signification », quand elles « veulent dire la même chose ».

On trouve, par exemple, des discussions sur des couples de phrases comme :

*Paul a coupé le pain avec un couteau*  
et *Paul a utilisé un couteau pour couper le pain*

*La porte ouvre avec cette clé*  
et *Cette clé ouvre la porte*

*Les insectes fourmillent dans le jardin*  
et *Le jardin fourmille d'insectes*

L'objet du débat est de savoir si, dans chaque couple, les deux phrases ont le même sens ou non, et comment l'on peut mettre en évidence ce qu'elles ont de commun sémantiquement (et aussi, éventuellement, ce qu'elles ont de différent).

En somme, la problématique de la paraphrase peut se résumer en *quelques questions* qui sont de toute évidence parmi les plus fondamentales de la sémantique :

a) peut-on réellement « dire la même chose » de plusieurs façons ? Corrélativement, comment des séquences différentes quant à la forme peuvent-elles avoir « le même sens » ?

(1) Présentation résumée d'une thèse de Doctorat d'Etat en linguistique présentée le 19 mars 1980 à l'Université de Paris VII, sous la direction de M. le Professeur A. Culioli, par Catherine FUCHS, maître de recherche au C.N.R.S. Titre : *Paraphrase et théories du langage ; contribution à une histoire des théories linguistiques contemporaines et à la construction d'une théorie énonciative de la paraphrase.*

b) si l'on admet qu'il y a toujours nécessairement des différences sémantiques, si minimales soient-elles, entre des séquences de forme différente, dans quels cas ces différences peuvent-elles être considérées comme négligeables ? et comment convient-il de les caractériser ?

c) existe-il des types de séquences dont on puisse prévoir, à partir d'une analyse linguistique, qu'elles constituent des paraphrases les unes des autres ?

On voit que l'on retrouve ici, au niveau de la phrase ou de l'énoncé (voire d'une séquence textuelle plus longue), une problématique bien connue au niveau du mot : à savoir celle de la *synonymie* -- la paraphrase est d'ailleurs souvent désignée sous le terme de « synonymie de phrase ».

Mais alors que la synonymie lexicale n'a cessé, depuis l'époque classique au moins, d'être un thème d'étude constant pour les grammairiens et les lexicologues, il aura fallu attendre la seconde moitié du vingtième siècle pour que la linguistique inscrive explicitement dans ses préoccupations la synonymie de phrase.

Cet intérêt récent s'alimente à *trois sources principales* :

a) le développement des recherches en matière de traitement automatique du langage et des textes : vers les années 1950-60 (aux Etats-Unis d'abord, en Europe ensuite), travaux sur la traduction automatique, puis sur la documentation automatique et le traitement automatique de l'information dans les textes,

b) l'étude des relations entre phrases, massivement lancée et développée par les grammaires transformationnelles : bien que leur point de vue soit essentiellement syntaxique, elles utilisent néanmoins l'identité de sens (intuitivement appréhendée) comme garant de l'établissement de relations

transformationnelles entre phrases ; ainsi, par exemple, entre des phrases comme :

*Jean est facile à contenter*

*Contenter Jean est facile*

et *Il est facile de contenter Jean*

c) enfin l'élargissement des préoccupations sémantiques, qui ne se limitent plus au seul lexique, mais s'étendent au niveau de la phrase et de l'énoncé (voire du texte entier), comme il est manifeste dans la plupart des recherches récentes.

Résultat de ces influences convergentes : la paraphrase est aujourd'hui constamment invoquée dans les travaux linguistiques. Mais d'une part ces travaux sont *hétérogènes* : ce qu'il faut entendre par 'paraphrase' y est rarement défini ou discuté, et il n'est pas sûr que l'usage commun du terme recouvre une même conception du phénomène. Et d'autre part ces mêmes travaux tendent, pour la plupart, à *réduire* le phénomène de la paraphrase, en l'enfermant de façon rigide dans le système de la langue, alors que la décision de donner la même interprétation ou non à deux énoncés a par ailleurs quelque chose d'irréductiblement variable, en fonction des individus et des circonstances.

J'ai donc voulu, dans ce travail, prendre la mesure d'ensemble du problème, et cela m'a conduite à une triple investigation -- d'où les *trois parties* de ma thèse :

(1) J'ai recherché les origines du problème : en effet, bien avant d'avoir été redécouverte par les linguistes, la problématique de la synonymie des phrases avait été abordée, depuis l'Antiquité, par la rhétorique d'une part, et par la logique d'autre part. Ce double éclairage historique fait l'objet de la première partie de ma thèse.

(2) J'ai ensuite procédé à une confrontation critique de l'apport des principaux courants linguistiques contemporains au problème de la paraphrase : depuis l'approche syntaxique de Harris et son école, jusqu'à quelques-unes des principales approches sémantiques récentes, en passant par la grammaire et la sémantique génératives. Je me suis efforcée tout à la fois de suivre le détail concret des traitements linguistiques proposés, en donnant un maximum d'exemples, et d'adopter un point de vue critique. C'est la deuxième partie de ma thèse.

(3) J'ai enfin tenté une caractérisation des mécanismes généraux du fonctionnement de la paraphrase appréhendée en tant qu'activité langagière - caractérisation qui m'est apparue comme préalable nécessaire pour dégager les conditions théoriques d'une approche linguistique de la paraphrase. C'est la troisième et dernière partie de ma thèse.

On aura compris que je ne cherche pas, dans ce travail, à élaborer un modèle linguistique de description ou d'engendrement de paraphrases, et que je ne me suis pas consacrée à tel ou tel type particulier de paraphrases (si ce n'est à titre d'illustration ponctuelle), ni aux paraphrases dans une langue particulière. J'ajouterai que je me suis volontairement tenue à l'écart du champ des études formalisantes. J'ai voulu situer le phénomène au niveau du langage, dans une

perspective de linguistique théorique. Sans chercher à inscrire ma recherche dans le cadre d'une théorie linguistique précise, j'ai repris à mon compte le postulat de base de toute approche *énonciative* du langage : à savoir l'inscription, au sein même de la langue, du sujet et des conditions de la mise en fonctionnement de la langue.

## 1. Les origines du problème de la paraphrase

Parmi les trois grands « arts de la parole » codifiés au Moyen-Age sous le nom de 'trivium' (la Rhétorique, la Logique et la Grammaire), ce sont les deux premiers qui ont apporté les contributions les plus importantes sur la question de la paraphrase.

La grammaire, quant à elle, ne s'y est guère intéressée, laissant seulement filtrer, ici ou là, quelques considérations sémantiques propres à l'éclairer (ainsi reconnaît-elle implicitement l'existence d'une certaine équivalence sémantique entre l'actif et le passif), et, se fondant sur l'idée d'une conservation du sens entre certaines constructions de phrases pour élaborer des exercices de transposition d'une construction en une autre (exemples : passage de l'actif au passif, du discours direct au discours indirect, d'une relative appositive à une indépendante coordonnée, etc.).

C'est au sein de la *Rhétorique* qu'est apparu le terme et que s'est constituée la notion de 'paraphrase' (mot grec : *παράφρασις*, repris en latin : *paraphrasis*, puis en français au 16<sup>e</sup> siècle : *paraphrase* et ses dérivés : *paraphraser*, *paraphraseur*, *paraphraste*). Dès l'Antiquité, la notion de 'paraphrase' s'applique à deux types de pratiques langagières :

a) des exercices de reformulation de textes d'auteurs, qui font partie des « exercices préparatoires » (*προγυμνασματα*) à l'art oratoire (ou Rhétorique proprement dite) : cf. les traités des rhéteurs grecs Hermogène (fin du 2<sup>e</sup> siècle après J.-C.) et Aphthonios (4<sup>e</sup> siècle après J.-C.) et le *De Institutione oratoria* de Quintilien (1<sup>er</sup> siècle après J.-C. - Voir en particulier livre I, Ch. IX, 2, et livre X, Ch. 5, 4-9) ;

b) l'exégèse des textes sacrés : cf. Philon d'Alexandrie (philosophe juif du 1<sup>er</sup> siècle après J.-C. : *Vie de Moïse*, II, 38), ou Origène (père de l'Eglise, 2<sup>e</sup> siècle après J.-C. : *Contra Celsum*, II, 24 ; IV, 54 ; IV, 62 ; VII, 19).

La tradition de la paraphrase comme exégèse des textes sacrés semble se retrouver dans d'autres cultures : ainsi par exemple la 'midrash' (commentaire biblique) chez les Juifs, ou le *ilm ? alkalām* (« Dogmatique », « Herméneutique ») chez les Arabes. Cette tradition a traversé tout le Moyen-Age, et se retrouve à la Renaissance (cf., pour ne citer qu'un exemple, les *Paraphrases in Novum Testamentum* d'Erasmus). On remarquera que c'est précisément dans le champ de cette pratique du commentaire biblique qu'est apparu en français le terme *paraphrase* : vers 1525, et vraisemblablement sous la plume de Lefèvre d'Étaples, c'est-à-dire en plein contexte de polémiques religieuses sur l'interprétation des textes sacrés.

Peu à peu, cette tradition du commentaire biblique évolue de la stricte exégèse au genre littéraire : c'est le 17<sup>e</sup> siècle qui marque ce tournant (cf. la Paraphrase du psaume CXLV

de Malherbe (1627), ou la *Paraphrase d'un chapitre de l'Imitation de Jésus-Christ* de Corneille (1650)). Au 18<sup>e</sup> siècle, on retrouve la paraphrase comme l'une des figures de rhétorique : ainsi, par exemple, dans le traité *Des Tropes* de Du Marsais (1730, ch. XVII, 1<sup>ère</sup> partie) : elle participe du procédé de l'amplification (cf. également l'article PARAPHRASE dans l'*Encyclopédie* (1765)).

Il nous en est resté la conception naïve attachée au terme de paraphrase, entendue comme reformulation d'un même contenu sous une forme différente, plus développée, éventuellement verbeuse et diffuse (cf. la consigne scolaire : « Ne paraphrasez pas ! »).

Par ailleurs si le terme 'paraphrase' n'apparaît pas dans les œuvres d'Aristote, on peut cependant considérer que la Rhétorique aristotélicienne constitue une théorie de la diversité des conceptualisations d'un même référent, ainsi que de la diversité des formulations d'une même idée, selon les sujets et les circonstances : de ce point de vue, elle fournit un apport particulièrement précieux pour le problème de la paraphrase. De cette tradition, j'évoque quelques héritiers classiques (la 'synonymie' française des 17<sup>e</sup>-18<sup>e</sup> siècles) et modernes (néo-rhétorique, « philosophie du langage ordinaire », recherches sur l'argumentation et le discours).

La *Logique*, quant à elle, s'efforce, depuis Aristote aussi, d'établir les conditions d'une équivalence entre propositions -- équivalence toujours fondée, en dernière analyse, sur l'identité de valeurs de vérité. Pour mettre en évidence l'attitude réductionniste qui traite une telle équivalence comme condition suffisante pour la paraphrase, il m'a paru intéressant de considérer sur un exemple-type d'équivalence logique : la double négation contradictoire. Celle-ci peut être établie :

- soit au niveau de l'assertion du prédicat et de la quantification du sujet (ex : *Tous les hommes sont mortels*  $\equiv$  *Il n'y a pas d'homme qui ne soit mortel*, ou encore : *Certains enfants sont maltraités*  $\equiv$  *Il n'est pas vrai qu'aucun enfant ne soit maltraité*),
- soit au niveau de l'assertion et du terme prédicatif (ex : *Il n'est pas parti*  $\equiv$  *Il est resté* ; *Il n'est pas marié*  $\equiv$  *Il est célibataire*).

De telles équivalences reposent sur la loi de contradiction (x ne peut être simultanément, et du même point de vue, p et non-p) et sur la loi du tiers-exclu (x est nécessairement soit p, soit non-p) ; or cette dernière loi ne fonctionne jamais comme totalement contraignante, en matière de langage : d'une part en effet, on peut toujours, dans le discours, faire passer d'un fonctionnement strictement binaire (p/non-p) à un fonctionnement n-aire (p/non-p/autre) -- ex : *je n'aime pas*  $\equiv$  *je hais*, ou bien  $\equiv$  *cela m'est indifférent*) -- d'autre part et surtout, la négation linguistique se distingue de la négation logique en ce que, même dans un fonctionnement de type contradictoire, elle « montre derrière la grille » ce qu'elle nie (comme disait Paul Valéry), en sorte qu'elle ne peut pas annuler purement et simplement -- d'où au minimum un certain nombre de modalisations ou de présuppositions supplémentaires instaurées par le double décalage (ex : *ce n'est pas inintéressant*  $\neq$  *c'est intéressant* ; *la porte n'est pas fermée*  $\neq$  *la porte est ouverte*).

Un rappel des définitions formelles de l'équivalence en logique mathématique me permet de souligner les difficultés auxquelles se heurte le linguiste qui tente de réimporter telle quelle cette notion d' 'équivalence'.

J'évoque alors les travaux contemporains de sémantique logique visant à définir la notion de 'synonymie'. Je rappelle les principaux problèmes posés par une définition de la synonymie en termes d'identité extensionnelle :

a) toutes les expressions dénotant un objet ou un état de choses non existant ont la même extension (nulle), mais ne sont pas nécessairement pour autant synonymes (ex : *Pégase* et *Licorne* ; ou *les carrés sont des cercles* et *les triangles sont des cercles*).

b) toutes les expressions tautologiques d'une part, et contradictoires de l'autre ont la même extension respectivement (respectivement toujours le vrai et toujours le faux), elles ne sont pas nécessairement pour autant synonymes entre elles (ex : *l'homme est un bipède sans plumes* et *l'homme est mortel* ; ou *les célibataires sont mariés* et *les mineurs sont ceux qui ont atteint la majorité*),

c) des expressions ayant même dénotation peuvent néanmoins ne pas être synonymes (ex : *l'étoile du matin* et *l'étoile du soir* dénotant toutes deux le même référent : Vénus),

d) dans certains contextes dits « opaques » (du type : modaux, discours indirect, ou emploi méta-linguistique des termes), la substitution d'une expression p' à une expression p ayant la même valeur de vérité peut conduire à modifier la valeur de vérité globale de l'expression plus vaste dans laquelle elles apparaissent (ex : *Pierre croit que Tegucigalpa est au Nicaragua*  $\neq$  *Pierre croit que la capitale du Honduras est au Nicaragua* -- bien que Tegucigalpa = la capitale du Honduras ; ou encore : *Paris est un mot de cinq lettres*  $\neq$  *la capitale de la France est un mot de cinq lettres*, bien que Paris = la capitale de la France).

Je conclus alors sur la prépondérance accordée par la logique à la pure fonction de dénotation : signifié linguistique et sujet énonciateur tendent à disparaître, au profit d'une référence conçue comme directe, neutre, universelle et « objective ».

## 2. La paraphrase et les linguistiques contemporaines

### 2.1. L'école transformationnelle de Harris.

La paraphrase occupe une place importante dans les travaux de cette école, et se relie étroitement à la notion de 'transformation'.

Les premières transformations sont définies vers les années 50, dans le prolongement direct du distributionalisme, et sur des bases purement formelles (analyse des co-occurrences). C'est à cette conception de la transformation que, dans leurs travaux sur la paraphrase, se réfèrent encore des auteurs comme Hiz (cf. en particulier 1964 : « The role of paraphrase in grammar » (*Monograph series on languages and linguistics*, 17, Georgetown University Press, pp. 97-104) ou Smaby (1971 : *Paraphrase grammars*, Dor-

recht, Reidel) : la paraphrase y est abordée comme la relation intuitive de conservation du sens (et du degré d'acceptabilité), et décrite en termes de transformations entre schémas de phrases constitués des mêmes classes morphologiques et satisfaits par les mêmes ensembles ordonnés de morphèmes particuliers, aux différences grammaticales près, induites par le changement de construction. On travaille donc à lexique constant, et l'on constitue des ensembles (de schémas) paraphrastiques. Exemple d'un tel ensemble :

*The N1 V-ed the N2 A-ly*  
*The N1 A-ly V-ed the N2*  
*The N1's V-tion/-ing of the N2 was A*  
*The N1 was A in V-ing the N2*  
*The V-tion/-ing of the N2 by the N1 was A*

ensemble qui décrirait aussi bien les phrases : *The committee rejected the proposal unanimously, The committee unanimously rejected the proposal, The committee's rejection of the proposal was unanimous, The committee was unanimous in rejecting the proposal, The rejection of the proposal by the committee was unanimous*, que les phrases : *The boy opened the door slowly, The boy slowly opened the door, The boy's opening of the door was slow, The boy was slow in opening the door, The opening of the door by the door was slow, etc.*

Ces travaux ont le mérite de mettre en lumière un certain nombre de difficultés méthodologiques que rencontre nécessairement une approche syntaxique de la paraphrase ; citons en particulier :

a) les restrictions d'emploi et le caractère souvent mouvant des frontières entre syntaxe et lexique : plus l'on généralise en termes de classes morphologiques, plus l'on perd de vue la spécificité du comportement syntaxique de certaines unités lexicales particulières (cf. notamment les irrégularités dans la formation et dans le sémantisme des nominalisations),

b) du fait de l'existence d'ambiguïtés, les ensembles paraphrastiques doivent être établis sur la base des interprétations (« lectures ») chaque fois univoques des phrases, et non des phrases elles-mêmes.

Ainsi les trois phrases :

- (1) *We got to the mill by the little stream*
- (2) *We got to the mill using the little stream*
- (3) *We got to the little stream's mill*

peuvent-elles être regroupées, deux à deux, au sein de trois ensembles paraphrastiques, selon le type de lecture que l'on associe à chacune d'entre elles :

(ensemble I) : phrases (1) et (2) dans l'interprétation « *We got to the mill by means of the little stream* »,

(ensemble II) : phrases (2) et (3), dans l'interprétation « *We got to the mill which was using the little stream (for power)* »,

(ensemble III) : phrases (1) et (3), dans l'interprétation « *We got to the mill which was located near a little stream* ».

Il s'ensuit que la relation de paraphrase est transitive au niveau abstrait des interprétations, mais pas à celui des phrases elles-mêmes (si l'interprétation A est une paraphrase de l'interprétation B, et B une paraphrase de l'interprétation C, alors A est une paraphrase de C). Il s'ensuit également qu'il faut distinguer entre l'ambiguïté « virtuelle » d'un schéma de phrase et l'ambiguïté « réelle » d'une phrase particulière qui réalise ce schéma : en effet au schéma virtuellement ambigu *The N1 who be V1-en by the N1 V2 A-ly* peuvent correspondre la phrase (réellement ambiguë) *The man who was seen by the girl left silently* (où *by* = complément d'agent ou préposition de lieu), et la phrase (non ambiguë) *The man who was seen by the door left silently* (où *by* = préposition de lieu).

Dans cette première perspective (qui, rappelons-le, est celle de Gross et de son équipe travaillant sur les constructions du français), la relation syntaxique de transformation recouvre de fait une relation sémantique de paraphrase. En 1968 (*Mathematical structures of language*, New-York, Wiley), cette superposition est remise en cause par Harris, qui distingue les transformations « incrémentielles » (modifiant substantiellement la construction syntaxique et, par voie de conséquence, le sens : ajouts, conjugaison et dérivation verbales, construction de la phrase complexe), et les transformations « paraphrastiques » (responsables de remaniements mineurs qui ne changent pas le sens). Par la suite (1976 : *Notes du Cours de syntaxe*, Paris, Le Seuil), ayant éliminé du champ transformationnel les opérateurs contribuant à la construction ou à la modification du sens, Harris peut à nouveau caractériser les transformations comme des relations de paraphrase (mais qui, désormais, relie un niveau méta-linguistique abstrait de description et le niveau concret des séquences réelles correspondant à ces descriptions). Quoi qu'il en soit de cette évolution, le champ des faits couverts par les transformations paraphrastiques dans le modèle de Harris n'a guère changé, et il a toujours été très restreint : changements dans l'ordre d'occurrence des morphèmes (c'est-à-dire permutations), et changements dans la forme des morphèmes (c'est-à-dire pronominalisations, effacements ou variations morfo-phonématiques).

Ceci s'éclaire si l'on se souvient de la façon dont cette école aborde les phénomènes de sémantique : le sens y est assimilé à l'« information objective » et n'est pas analysé pour lui-même (on recourt seulement à une « sémantique faible » binaire, du type : pareil/pas pareil, c'est-à-dire même sens/ pas le même sens) ; et l'on peut même considérer, en définitive, que dans la perspective de traitement automatique du langage qui est celle de cette école, les procédures syntaxiques mises en œuvre sont des procédures de normalisation qui visent à éliminer ces deux facteurs de non bi-univocité entre forme et sens que sont la paraphrase et l'ambiguïté : le langage est alors assimilé à un code.

## 2.2. La grammaire générative-transformationnelle.

En droit, la paraphrase n'occupe aucune place privilégiée dans le modèle chomskien ; en fait, elle se trouve inscrite au cœur même de la syntaxe dans la « théorie standard » (1965 : *Aspects of the theory of syntax*, Cambridge, M.I.T. Press), par le postulat d'invariance du sens sous transformation : à partir d'une même « structure profonde », on abou-

tit par des voies transformationnelles différentes à des « structures de surface » distinctes correspondant de fait à autant de paraphrases. Mais les limites d'une telle approche de la paraphrase en termes de ces transformations syntaxiques apparaissent vite :

a) la stricte séparation entre syntaxe, lexique et sémantique ne permet pas de prendre en compte dans la composante transformationnelle certains faits de paraphrase :

- aux frontières de la syntaxe et du lexique ; exemples : les converses (*Jean vend la maison à Paul - Paul achète la maison à Jean*), les nominalisations (*La troupe a brillamment représenté cette pièce - La représentation de cette pièce par la troupe a été brillante*), ou les causatifs-factitifs (*Le soleil jaunit les feuilles - Le soleil fait jaunir les feuilles - Les feuilles jaunissent au soleil*).
- nécessitant le recours à des catégories ou relations grammaticales plus « profondes » ou abstraites que celles de Chomsky ; exemples : *La voiture a défoncé la vitrine avec son pare-choc - Le pare-choc de la voiture a défoncé la vitrine ; Le président loue le courage du témoin - Le président loue le témoin pour son courage*.

b) la relation de paraphrase est de fait ramenée à l'équivalence logique : c'est très net dans le cas de la passivation, qui ne prend en compte ni les différences de thématisation, ni celles de présupposition.

C'est à la « sémantique générative » que l'on doit d'avoir mis en lumière ces limitations, et d'avoir tenté de les surmonter. La « théorie standard étendue » de Chomsky (1972 : *Studies on syntax and semantics in generative grammar*, La Haye, Mouton) ne constitue qu'une réponse très partielle, puisque la syntaxe intègre seulement (et en « surface ») les faits de thématisation et de présupposition.

En définitive, force est de reconnaître que la paraphrase ne fait l'objet d'aucune théorisation en grammaire générative, malgré la place importante qu'elle y occupe, en tant que test empirique pour la construction de la grammaire : de l'équivalence logique à une (mythique) identité sémantique absolue, les conceptions implicites de la paraphrase passent à côté de la richesse et de la complexité du phénomène. Sans doute l'approche du langage dont témoigne l'organisation générale du modèle (syntaxe/lexique/sémantique ; compétence/performance) y est-elle pour quelque chose.

### 2.3. Quatre approches sémantiques récentes.

J'ai retenu quatre approches théoriques sémantiques récentes qui, toutes, assignent une place centrale au phénomène de la paraphrase.

La première est celle des Russes Mel'čuk et Žolkovskij (Cf. 1970 : « Towards a functioning meaning - text model of language ». *Linguistics*, 57, La Haye, Mouton, pp. 10-47). Leur modèle vise à simuler la conduite linguistique des locuteurs, et plus particulièrement le processus de « traduction » d'un sens donné au moyen d'une diversité de formes d'expression (c'est-à-dire de paraphrases). Le modèle comporte un « système paraphrastique » constitué d'un dictionnaire (où des « fonctions lexicales » associent des ensembles de termes à un mot-clé ; ex : le terme *foyer*

*d'agression* est calculé, à partir du mot-clé *agression*, par une série de fonctions que l'on pourrait gloser par « lieu où l'*agression* peut commencer à se développer ») et de règles d'équivalence sémantique et de modification correspondante de la structure syntaxique (ex : *Il me fait confiance - Il montre de la confiance à mon égard - Je jouis de sa confiance ; Il critique le projet - Sa critique concerne le projet - Il soumet le projet à la critique*).

L'un des intérêts de cette approche est de tenter de distinguer les relations de paraphrase qui reposent sur des informations « purement linguistiques » (ex : *Tout le monde sait que le peuple allemand s'est battu contre le fascisme - Qui ne sait qu'en Allemagne le peuple ne s'est pas soumis à la peste brune ?*) et celles qui nécessitent la connaissance des objets et situations extra-linguistiques, ainsi que le recours à des « lois d'univers » (ex : *Tout le monde sait que le peuple allemand s'est battu contre le fascisme - Nous savons que les descendants de Thomas Müntzer se sont dressés sur le chemin des Hitlériens*).

La seconde approche sémantique retenue est celle de Robert Martin (cf. 1976 : *Inférence, antonymie et paraphrase*, Paris, Klincksieck). Le modèle esquissé vise à rendre compte du « sens linguistique », en tant que distinct de la « signification », situationnellement variable (dont le traitement relèverait d'une théorie pragmatique).

A chacun des niveaux du modèle, un certain type de sens linguistique est calculé, permettant donc d'établir un type particulier de familles paraphrastiques :

a) système « dénotatif » :

(i) niveau des « structures peu profondes » : sens « logique » ; ex : *On fait des trous dans le béton avec cette perceuse - Cette perceuse fait des trous dans le béton ; Pierre ôte son manteau - Pierre enlève son manteau ; Elle a cessé de chanter - Elle ne chante plus*.

(ii) niveau des « structures peu profondes » : sens « topicalisé » ; ex : *Jean vend une voiture à Paul - Paul achète une voiture à Jean*.

(iii) niveau des « structures de surface » : sens « linéarisé » ; ex : *A mon avis, X n'est pas spécialement sympathique - X n'est pas, à mon avis, spécialement sympathique - X n'est pas spécialement sympathique, à mon avis*.

(iv) niveau des « structures de surface interprétées » : sens « focalisé » ; ex : *Jean est malade - C'est Jean qui est malade ; Jean est malade - Jean est bel et bien malade*.

b) système « connotatif » ; ex : *On m'a volé ma bicyclette - On m'a piqué ma bécane*.

Trois types de paraphrases sont plus particulièrement étudiés par l'auteur : la variation connotative, la double antonymie et la substitution synonymique.

L'intérêt de cette approche (très logiciste) réside dans cette tentative pour classer et hiérarchiser les types de sémantismes linguistiques et de paraphrases correspondantes.

La troisième approche sémantique retenue est celle de Bernard Pottier (Cf. 1974 : *Linguistique générale : théorie*

et description, Paris, Klincksieck et aussi 1978 : Les voix du français..., *Cahiers de Lexicologie*, 33, Paris, Didier - Larousse, pp. 3-39). L'une des caractéristiques du modèle de Pottier est l'homologie posée entre l'analyse sémantique des unités lexicales et celle de l'énoncé, voire du texte : en particulier, la paraphrase y est conçue comme un fait de « parasynonymie », c'est-à-dire de ressemblance sémantique (« un certain degré d'équivalence »), mais pas d'identité sémantique totale. Autre caractéristique importante : la place accordée aux choix du locuteur, à toutes les étapes du modèle. Le passage du référent à la langue se fait par un processus de 'conceptualisation' : à ce niveau sont posés des 'schèmes analytiques' postulés universels (ex : *X fait que Y passe de l'état « libre » à l'état « pris »*). Ces schèmes analytiques sont transformés en schèmes linguistiques, c'est-à-dire successivement :

- en 'schèmes d'entendement' (choix des lexèmes imposant certaines relations actanciennes) ; ex : *gendarme ergatif arrêter voleur accusatif*
- puis en 'schèmes prédiqués' (qui varient selon la « vision décidée par le locuteur en fonction de critères psychosémantiques ») ; ex : *gendarme arrêter voleur ; voleur être arrêté par gendarme ; il y a arrestation de voleur par gendarme ; sur ces schèmes peuvent ensuite jouer certaines opérations de thématization, focalisation, impersonnalisation, réduction d'actance, etc.*

Les schèmes d'entendement (qui manifestent la « permanence du sens ») et les schèmes prédiqués (qui manifestent la vision du locuteur) constituent la 'substance du signifié' de l'énoncé. Leur établissement suppose des choix entre lexèmes équivalents (ex : *questionner, poser des questions, interroger, tirer les vers du nez, ...*), entre des modes de réalisation différents d'une même relation de départ (voix, cas, vision), et entre des modes de réalisation différents d'une même 'formulation' de départ (c'est-à-dire le point de vue du locuteur sur le propos ; ex : *Il est évident qu'il a peur - Il a peur, c'est évident - Il a peur, c'est l'évidence même, - Il a peur, évidemment ! - Evidemment qu'il a peur !*).

Le passage de ces schèmes aux structures morphosyntaxiques correspond au passage de la 'substance' à la 'forme' du signifié ; là encore, une série de choix entre réalisations équivalentes s'offre au locuteur (ex : *Il est parti fin août. Il n'est pas revenu - Il est parti fin août et n'est pas revenu - Il est parti fin août pour ne pas revenir - Après être parti fin août, il n'est pas revenu*).

Bien que les solutions qui s'offrent au locuteur soient équivalentes, elles ne sont pas pour autant indifférentes : chaque expression retenue est source d'un effet de sens particulier -- ce par quoi elle se distingue de toutes les autres possibles.

La quatrième et dernière approche sémantique retenue est celle d'Antoine Culioli (cf. 1975-76 : *Transcription du séminaire de D.E.A.*, Paris, Université Paris VII et aussi 1971 : A propos d'opérations intervenant dans le traitement formel des langues naturelles, *Mathématiques et Sciences Humaines*, 34, Paris, Gauthier - Villars, pp. 7-15). Le modèle proposé vise à permettre la dérivation formelle de familles d'énoncés à partir d'un unique schéma de départ, appelé 'lexis' (schéma qui caractérise une série complexe de rela-

tions entre un opérateur de relation prédicative -- ex : ( ) *conduire* ( ) -- des propriétés « primitives » entre notions -- ex : « agentivité » de *Jean être-conducteur* par rapport à *voiture être-conduit* -- et un moule vide comportant trois places : celle d'un relateur, celle d'un terme de départ et celle d'un terme d'arrivée). Sur cette lexis, deux grands types d'opérations effectuées par le sujet énonciateur vont jouer indissociablement : des opérations 'prédicatives' (voix, thématization, etc.), et opérations 'énonciatives' (aspect-temps, modalités, personnes, déterminants, etc.).

Ainsi, à partir de la lexis [*Jean, conduire, voiture*], l'énonciateur pourra-t-il construire :

– par les opérations prédicatives : *Jean conduire voiture - Jean, il conduire voiture - Il y a Jean qui conduire voiture - C'est Jean qui conduire voiture - Voiture être conduite par Jean - Voiture avoir Jean pour/comme conducteur - Voiture, Jean la conduire - Il y a voiture, que Jean conduire, etc.*

– par les opérations énonciatives : *Jean conduit la voiture - Jean a conduit la voiture - Jean conduit les voitures - Certaines voitures sont conduites par Jean - Cette voiture a été conduite par Jean - Il y a des voitures, que Jean conduit, etc.*

A partir de ce « générateur d'énoncés » que constitue la lexis, on dérive, selon Culioli, « environ 300 énoncés ». Si les règles de dérivation prédicative seront « relativement stables », en revanche les règles énonciatives ne le sont pas : certaines opérations énonciatives font effectuer un « saut » sémantique (cf. affirmation-négation, inaccompli-accompli), et toutes sont susceptibles d'être 'modulées' de façon partiellement différente par les sujets. Il conviendrait donc de distinguer, parmi les énoncés dérivés d'une même lexis, ceux qui sont en relation de paraphrase et ceux qui sont en relation de 'déformation' sémantique : le travail reste à faire.

### 3. Paraphrase et activité de langage

Malgré leurs différences, les diverses théories linguistiques évoquées au § 2 ont pour point commun de chercher à caractériser la paraphrase (ou, au moins, une partie des paraphrases) au niveau du système de la langue : plus précisément en termes de dérivations équivalentes à partir d'un même schéma de départ -- dérivations qui, la plupart du temps, jouent sur l'organisation de la relation prédicative et conservent inchangé ce qui est considéré comme le sens « linguistique » C'est-à-dire une sorte de « sens dénotatif » auquel s'opposeraient les variations subjectives mineures).

Ce point de vue des linguistes m'est apparu comme partiel et partial, pour les raisons suivantes :

a) la paraphrase déborde très largement le cadre du seul système de la langue, et la séparation radicale entre paraphrase linguistique et paraphrase non- (ou extra-)linguistique masque l'unité profonde du phénomène,

b) en ce qui concerne les paraphrases dites linguistiques, il n'est pas sûr que les énoncés considérés par les linguistes puissent être déclarés constituer en soi des paraphrases : il me paraît plus juste de leur assigner la propriété d'« avoir une certaine parenté formelle » (parenté justiciable d'une

analyse linguistique), et de ne pas traiter la relation de paraphrase comme une propriété en langue des séquences d'énoncés ; car c'est toujours en définitive au sujet, dans un acte concret de langage, que revient la décision de traiter des énoncés donnés comme des paraphrases ou non.

Pour autant, il m'a semblé important d'éviter un autre écueil : celui que l'on rencontre, par exemple, chez certains théoriciens du discours, pour qui tout réside dans le sujet, conçu tantôt comme individu libre et tout-puissant, tantôt comme pur reflet de déterminations sociales et idéologiques. Pour eux, la langue n'a aucun poids sémantique propre, ne joue aucun rôle dans l'établissement des relations de paraphrase : c'est un pur et neutre outil.

Il m'est apparu nécessaire de *dépasser l'alternative langue/discours* : il est vrai, et il ne faut pas oublier, que le système linguistique et les formes pèsent leur poids en matière de sémantique et de paraphrase ; il est non moins vrai que le système et les formes ne déterminent pas de façon absolue et automatique l'établissement de relations de paraphrases.

C'est pourquoi j'ai proposé de partir de la paraphrase comme activité de langage par les sujets, et de la définir (de la façon la plus large) comme *un jugement d'identification méta-linguistique, reposant sur un double processus d'interprétation* par un sujet donné.

L'établissement d'une relation de paraphrase entre deux séquences par un sujet repose nécessairement sur un double processus d'interprétation de ces séquences par le sujet : qu'il s'agisse d'une situation de reconnaissance de paraphrases ou de reformulation paraphrastique (dans ce dernier cas, le sujet se livre à une interprétation de la séquence reformulante, simultanée à sa production). A l'issue de cette double interprétation, le sujet associe un sémantisme déterminé à chacune des séquences ; puis il compare les sémantismes ainsi reconstruits et, lorsqu'il s'estime en mesure de porter sur ces sémantismes un jugement d'identification (« le sémantisme de X, c'est la même chose que le sémantisme de Y »), alors il traite les séquences comme des paraphrases. Ce jugement relève d'une activité méta-linguistique d'interprétation et de comparaison de séquences ; il consiste à « faire comme si » les sémantismes étaient identiques, à les traiter comme tels, parce que, pour le sujet, dans la situation où il se trouve, il est possible d'effacer, de gommer, les différences sémantiques entre les séquences, au profit des seules ressemblances -- il s'agit donc toujours d'une identification momentanée, et non d'une identité qui constituerait une propriété intrinsèque des couples de séquences.

On n'est donc ici ni dans le strict champ de la langue, ni dans celui du discours (entendu au sens d'une théorie des déterminations concrètes des sujets), mais entre les deux, dans le domaine de ce que j'appelle « l'usage de la langue par les sujets » : c'est très exactement le domaine d'une *linguistique de l'énonciation* (ou étude des conditions a priori et systématisables de l'exercice du langage en situation) -- perspective linguistique qui n'enferme pas la paraphrase dans la langue et laisse ouvertes toutes les possibilités d'articulation avec des considérations d'ordre social, culturel, idéologique...

Abordant la paraphrase dans cette perspective, je discerne *deux effets* du mécanisme paraphrastique :

a) l'existence de certaines formes linguistiques qui, de façon privilégiée, constituent la trace de la *verbalisation* du jugement d'identification (*Ce que veut dire Y, c'est ce que veut dire X ; X et Y signifient la même chose ; X c'est pareil que X ; ...*) : la langue est à elle-même son propre interprétant (Cf. Benveniste), et la méta-langue est dans la langue (Cf. Harris). J'analyse de ce point de vue un corpus de sermons paraphrasant tous un même passage d'évangile, en m'attachant plus particulièrement à certains aspects du fonctionnement autonymique du langage et aux problèmes du discours rapporté,

b) le jugement d'identification des sémantismes autorise l'instauration d'une relation de *substituabilité*, elle aussi momentanée, entre les séquences traitées comme paraphrastiques -- substituabilité qui n'est pas toujours réversible, et qui ne joue qu'en contexte et en situation.

J'étudie alors les *conditions* du fonctionnement paraphrastique. Il m'est apparu que l'établissement d'une relation de paraphrase repose nécessairement sur une *série d'annulations et de réductions* ; les unes sont inhérentes au processus d'interprétation, les autres au processus de comparaison-identification des séquences.

Considérons ce qui tient à l'interprétation. Le sujet opte pour un sémantisme particulier et déterminé, alors que chacune des deux séquences comporte une pluralité de niveaux d'interprétation possibles (j'en distingue trois principaux : le 'locutif', le 'pragmatique' et le 'symbolique'), et, à chaque niveau, une pluralité d'interprétations possibles (phénomènes d'ambiguïté, mais aussi de multivocité inhérente à toute séquence). De même qu'il assimile ainsi le sémantisme reconstruit au « sens de l'énoncé », de même le sujet annule la distance possible entre ce sémantisme et l'intention de signification de l'émetteur. A ce propos, il m'a paru intéressant d'étudier sur une page de brouillon de manuscrit (de Proust) la dialectique entre intention de signification, conceptualisation et sémantisme produit, à travers diverses tentatives d'expression.

Considérons à présent ce qui tient à la comparaison-identification des séquences. Pour identifier les sémantismes reconstruits, le sujet *annule les différences sémantiques* qui ne peuvent pas manquer d'exister, si minimes soient-elles, entre les séquences considérées. Comment qualifier ce qui, dans les sémantismes, est jugé commun (et fondant l'identification), et ce qui est jugé différent mais mineur (et donc immédiatement gommé) ? Je soutiens l'inaéquation d'oppositions du type information objective/discrimination subjective (Harris), contenu cognitif/variations non-cognitives (Chomsky, à la suite de Carnap), et même sens dénotatif/sens connotatif (structuralistes). Ces oppositions laissent en effet penser que l'on pourrait séparer, dans un énoncé donné, l'« objectif » (la contrepartie linguistique de la référence) et le « subjectif » (les variations individuelles se greffant sur ce noyau stable). Si, à l'issue du processus d'interprétation, il est exact de dire que le sujet a effectivement procédé à une telle répartition, en revanche celle-ci n'est pas donnée a priori : elle constitue toujours un résultat, un équilibre provisoire et variable selon les sujets, car le sens n'est pas déjà-là, mais il est construit et recons-

truit par les sujets lors de la production et de l'interprétation des énoncés. En posant une relation de paraphrase, le sujet élimine ce qui, pour lui, se trouve fonctionner comme non-dénotatif, au profit de ce qui, pour lui, se trouve fonctionner comme dénotatif, c'est-à-dire comme lui permettant de reconstruire ce que j'ai appelé le 'réfèrent-visé' (c'est-à-dire la représentation du réfèrent construite par le sujet).

Mais cette illusion de transparence du langage, telle qu'elle est vécue par les sujets, ne doit pas être reproduite au niveau de l'analyse du système de la langue. En matière de paraphrase, le travail du linguiste me semble être de caractériser, en termes d'opérations linguistiques, la parenté formelle entre énoncés (ressemblances et différences) : ces équivalences formelles peuvent servir de base pour l'établissement de relations de paraphrase, mais elles ne déterminent pas, en soi, de telles relations.

J'ai essayé en particulier de montrer que le linguiste doit prendre en compte non seulement la parenté prédicative, mais aussi la parenté que j'ai appelée 'énonciative' : l'« appareil formel de l'énonciation » à travers lequel le sujet établit les repères nécessaires à la reconstruction référentielle -- la référence n'est jamais directe, mais toujours médiatisée à travers son moi-ici-maintenant. J'ai montré sur un corpus obtenu expérimentalement que les sujets n'établissent de relation de paraphrase que lorsque les valeurs référentielles construites par l'appareil formel de l'énonciation sont conservées inchangées ; ex : *Les bons résultats obtenus par l'éditeur dans la vente de l'ouvrage l'ont conduit à le diffuser massivement*, paraphrasé par : *L'éditeur a été conduit à diffuser massivement l'ouvrage après avoir obtenu de bons résultats dans la vente de celui-ci*, ou par : *Conduit par les bons résultats qu'il avait obtenus, en vendant l'ouvrage, l'éditeur a diffusé massivement ce dernier* (= conservation de la chronologie temporelle).

Cette parenté prédicative-énonciative établie par le linguiste n'est pas en soit suffisante pour que l'on puisse parler automatiquement de paraphrase. Outre le fait que le sujet peut reconstruire le sémantisme à un niveau autre que linguistique, on notera en effet que, même au niveau linguistique, chaque énoncé participe à un très grand nombre de familles équivalentes du point de vue prédictif-énonciatif : et c'est en fonction de sa vision des choses que le sujet retient une certaine valeur d'opération plutôt qu'une autre, la module et la pondère selon les circonstances. De plus, il peut toujours juger que les différences sémantiques sont trop importantes pour être gommées. J'ai illustré ce point sur un mini-échantillon de 14 énoncés mettant en jeu des variations d'ordre aspectuel ; il en ressort que le point de vue appartient toujours en fin de compte au sujet.

L'impression qu'a le sujet de reconstruire le réfèrent-visé « objectif » et l'illusion de transparence du langage s'éclaircissent si l'on considère que, de façon générale, les processus d'interprétation et de comparaison-identification des sémantismes relèvent d'un fonctionnement que l'on pourrait appeler 'pré-conscient' : telle est la conclusion à laquelle je suis arrivée à l'issue d'une réflexion sur les liens entre activité spontanée de paraphrase et degrés de conscience. Il apparaît en effet que lorsque l'on attire l'attention des sujets de façon explicite sur la question de la conservation du sens entre deux énoncés, on braque pour ainsi dire le projecteur sur les différences de sens potentielles, ce qui conduit souvent le sujet à refuser d'établir une relation de paraphrase -- alors que le même sujet, dans une situation de communication réelle, traite spontanément les mêmes énoncés comme synonymes.

Cette activité méta-linguistique spontanée et pré-consciente de paraphrase s'oppose, selon moi, à l'activité méta-linguistique construite et consciente de description des énoncés de la langue et de leur parenté par le *linguiste*. Entre les deux, je situe la *glose*, très exactement là où l'activité de paraphrase devient consciente.

Je conclus donc sur la *complémentarité* de deux points de vue qui s'affrontent au sein de la linguistique, en matière de sémantique :

a) le premier aborde la sémantique en termes binaires (même sens/pas le même sens) : il ignore la complexité des relations entre séquences en langue, telle que devrait la restituer l'activité méta-linguistique du linguiste ; en revanche, il reproduit le mode de fonctionnement méta-linguistique spontané et pré-conscient des sujets au niveau de l'usage de la langue,

b) le second point de vue, à l'inverse, aborde la sémantique en termes de ressemblances et de différences qu'elle analyse jusque dans le détail : elle restitue certes la complexité des relations en langue, mais méconnaît la réalité du fonctionnement méta-linguistique spontané, c'est-à-dire le mécanisme binaire d'identification ou de non-identification des sémantismes par les sujets dans l'usage de la langue.

Ce n'est qu'en articulant ces deux points de vue que l'on peut espérer, me semble-t-il, appréhender le phénomène paraphrastique dans sa dimension langagière d'ensemble.

**Catherine FUCHS**